



Cotisations 2022 / 2023

Le Sou des écoles est une association de parents de Boz, Ozan et Reyssouze qui travaillent **ensemble** pour les enfants du RPI. Un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2022.

Le bureau est composé pour cette année de :

Frédéric ROUXEL et Frédéric DELISLE DE BAIZE, Présidents – Maëlle MINET et Laetitia FATTIER, Trésorières – Méline Buravand et Delphine Duparay, Secrétaires.

A quoi sert le Sou ? Le Sou organise des manifestations et événements, afin de collecter des fonds qui servent à financer des sorties scolaires, des spectacles, des intervenants en musique ou en sport dans les écoles, la classe découverte des CM, ...

Pour l'année 2021/2022, c'est **15 000 €** qui ont été attribués aux classes pour nos enfants.

Sans le travail de tous les bénévoles lors des manifestations, nos enfants ne pourraient pas bénéficier de tout cela.

Merci à vous et n'hésitez pas à vous faire connaître pour nous aider encore cette année nous avons besoin de vous !

Comme chaque année, nous demandons **à chaque famille d'adhérer à l'association en retournant le coupon ci-dessous, accompagné du règlement de la cotisation**, dans le cahier de liaison des enfants.

Retour souhaité avant le 18 novembre 2022 SVP

Les manifestations :

- **Brocante** : 18/09/2022 à Boz. - **Loto de Noël** : 04/12/2022 à Ozan. - **Choucroute, vente à emporter** : 26/02/2023 à Reyssouze. - **Pizzas, vente à emporter** : 02/04/2023 à Ozan. - **Fête du Vélo** : 01/05/2023 à Boz. - **Fête de l'École** : 30/06/2023 à Reyssouze.

Pour contacter le Sou :

- Après d'un membre du bureau
- Par mail : benevolesrpibor@outlook.com
- Par le blog des Écoles : <http://rpibor.marelle.org/>
- Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/SouRPIBor>

NOUVEAU ! COTISEZ EN LIGNE !



Merci pour les enfants et pour les enseignants qui élaborent les projets des classes.



Adhésion 2022 / 2023

Sou des Écoles Boz Ozan Reyssouze

M / MME :

Parent(s) de : Classe :

Mail : Tél :

Si vous ne souhaitez pas recevoir des mails du Sou des Ecoles dans l'année, merci de cocher la case

Montant minimum de la cotisation : 10 € par famille

Coupon à retourner accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Sou des Ecoles Boz-Ozan-Reyssouze ou espèces ou paiement en ligne via le QR code ou le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/sou-des-ecoles-boz-ozan-reyssouze/adhesions/cotisation>